

Avignon, le 15/02/2023

COMPTE RENDU DU CSAL DU 14/02/2023 (2ème convocation)

L'ordre du jour unique de ce nouveau CSAL était le vote sur les mesures prises pour faire face aux conséquences du chantier P348.

Les débats ont commencé après que les élus de SOLIDAIRES aient tenu des propos liminaires sur la lutte en intersyndicale contre le projet de réforme des retraites imposé par le gouvernement. Nous avons également rappelé que d'autres solutions sont possibles pour pérenniser notre système par répartition, mais comme cela fait appel à plus de justice fiscale et sociale, cela ne semble pas rentrer dans les plans du gouvernement actuel.

Nous avons rappelé l'unité de l'intersyndicale sur ce sujet. Nous avons également appelé tous les agents à montrer massivement leur opposition à ce projet en participant à toutes les actions proposées par l'intersyndicale, à commencer par la prochaine journée de grève et de mobilisation prévue pour le 16 février.

Nous avons enfin demandé au Directeur de se faire le relai de cette position auprès de la DG.

CHANTIER CITE :

Un Coordonnateur Sécurité-Protection de la Santé (CSPS) va épauler la Direction pour établir le plan de prévention et mettre à jour les plans d'évacuation qui vont évoluer avec l'avancement des tranches de travaux.

L'accès bimensuel ou hebdomadaire (ce n'est encore pas tranché par le CSPS) a de nouveau été évoqué. L'accent a été mis sur la nécessité pour de nombreux agents d'avoir un accès le plus fréquent possible (délais de procédures, lien avec les accueils, etc....) à la documentation vivante, sans même parler des cas d'urgence et de la problématique des nombreux agents qui seront en télétravail ces fameux vendredi après-midi...

Nous avons rappelé que la participation des organisations syndicales aux réunions de chantier était une prérogative des membres de la Formation Spécialisée (ex-CHSCT) et que nous utiliserons ce droit si cela nous semblait utile.

La Direction a validé d'autre part la possibilité pour les représentants du personnel de visiter les « zones tampon » avant l'installation provisoire des agents.

Concernant les travaux de finition, les documents préparatoires laissaient entendre qu'ils seraient effectués après les travaux relevant du chantier P348 lui-même (on rappelle que ces travaux, notamment de peinture n'ont pas pu être inclus dans le budget du chantier ...).

La Direction va mettre en place une procédure de marché à bon de commande mobilisable en 7 jours, mais sans que cela garantisse que les agents ne seront pas installés avant ces travaux de finition.

Pour nous, il n'est pas question que les agents s'installent dans leur bureau définitif et que les peintres fassent leur boulot après !!!

L'accueil des services qui opèrent sur RDV qui sera percuté par les travaux se fera dès que les locaux seront prêts dans les locaux définitifs du Bâtiment V et en attendant dans les boxes libres du SIP les après-midi (ça aussi, ça va être sportif...).

L'accent a été mis sur le nettoyage qui devra être à la hauteur de l'enjeu : avec des travaux de cette ampleur, les locaux même hors zone chantier seront forcément très poussiéreux.

Une information sur les zones amiantées qui feront l'objet de travaux spécifiques sera donnée prochainement.

La problématique du parking a ensuite été abordée. Lorsqu'on extourne les places réservées au chantier (50/70) et les véhicules de services et assimilés (env 110), il ne reste plus que de 70 à 90 places pour les personnes qui ont un accès sur critère « social-familial-géographique ». Quelques places de stationnement seront également distillées à Chabrand...

Pour nous la politique du « 1^{er} arrivé/1^{er} servi » n'est pas tenable car justement, ce sont très souvent les chargés de famille qui arrivent tard et qui ne pourront pas se garer dans la Cité. S'ajoute à cela la problématique du manège incessant de voitures qui entreront dans la cité pour en ressortir immédiatement avec tout son lot de conséquences : sécurité, stress des agents en retard, pointeuses en berne, etc...

La Direction a par ailleurs averti que les stationnements hors des clous seront rapidement punis d'une privation de l'accès à la Cité.

Un passage en revue du bien-fondé de l'attribution des accès sera d'ailleurs opéré.

Afin d'optimiser au mieux les possibilités de stationnement des agents, Solidaires a demandé à la direction de réfléchir à d'autres pistes (accord avec la mairie par exemple).

Nous avons également insisté sur le fait que, même si le stationnement à la cité n'est pas un droit absolu, son interdiction sera un facteur supplémentaire de dégradation des conditions de vie au travail... Comme si dans la période on avait bien besoin de ça !

Concernant les box accueil du SIP utilisés en bureau : Les portes seront ré installées, et un film opacifiant sera posé afin d'isoler les collègues du regard des usagers.

Concernant les ascenseurs : Des astreintes sont prévues tout le long du chantier pour s'assurer de leur bon fonctionnement.

Pas de places réservées pour les agents RQTH ; uniquement les 4 places PMR pour ceux disposant de la carte de stationnement.

Les 2 roues devront être garés dans l'emplacement prévu à cet effet et non sous les porches. Une mise à jour du règlement sera faite et diffusée à l'ensemble des agents.

Il peut être demandé un changement de carte de stationnement temporaire (accès à la gare ou Chabran au lieu de la cité le temps des travaux).

Concernant le télétravail : confirmation qu'il restera bien sur la base du volontariat et non imposé.

Les réponses sur la restauration lorsque le RIA sera fermé (entre 6 et 8 mois à partir de mars 2024) seront normalement connues fin mars, à la notification du marché au nouveau prestataire (Ansemble ou bien son successeur). On saura alors si c'est le barnum ou le cirque :-)

Il va sans dire que l'ensemble des organisations syndicales a voté contre ce bord...el organisé !!

QUESTIONS DIVERSES :

SGC de Montoux : le problème technique qui empêchait l'accès au caisson de clim réversible est résolu. La société IDEX va donc intervenir dans les meilleurs délais (normalement...) pour remettre en état de marche cet appareil.

Enfin, l'accès des agents (et des régisseurs?) peut désormais se faire par la nouvelle entrée, ce qui devrait améliorer le niveau de chaleur dans la partie « recettes » du SGC.

Concernant le fond « cadre de vie », l'arrivée des plantes est imminente. Le détail des dépenses sera donné ultérieurement par la Direction.

Nous avons rappelé l'importance de la nomination le plus rapidement possible d'un nouveau Médecin du Travail. D'autant plus que le dispositif « agent vulnérable » est amené à s'éteindre fin février...

Les travaux à Cavaillon (général et concernant l'installation du PCR unifié) ont été évoqués.

Enfin, la situation du SDIF a de nouveau été évoquée (emplois insuffisants, postes vacants, applications informatiques déployées alors qu'elles ne sont pas au point...), ainsi que les expérimentations d'automatisation de certaines tâches des SPFE.

Tout cela amène beaucoup d'inquiétude chez les agents et n'augure rien de bon pour les missions foncières....

Vos élus qui ont siégé à ce Comité :

Arnaud BEAUJARD

Laurent DERBES

Lucie DJELLAL

Valérie KABORE

Marc GUERARD

Stella PAULET

Jean-Marc KOPP